



ACADEMIE DE  
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
**DENIS EKANI**

# CATALOGUE **DES** FORMATIONS **2025**



# SOMMAIRE

## SOMMAIRE

**01** Avant-propos

**02** Présentation de  
l'APIDE de l'OAPI

**03** Calendrier récapitulatif  
des formations 2025

**04** Formations  
Diplômantes

**05** Formations  
Certifiantes

**06** Formations  
à la demande

**07** Webinaires

**08** Bulletin  
d'inscription

**09** Adresses utiles



# 01

## AVANT PROPOS

Denis L. BOHOUSSOU  
Directeur Général de l'OAPI

L'année 2025 revêt un grand intérêt dans la vie de l'Académie de Propriété intellectuelle Denis EKANZI (APIDE) de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI). En effet, il y a vingt ans de cela soit en 2005 que l'Organisation a lancé officiellement les activités de son Centre spécialisé en propriété intellectuelle créé en 2004.

La création de cette structure de formation a été motivée d'une part, par la volonté de l'Organisation d'aller au-delà des missions traditionnelles dévolues à tout Office de propriété industrielle et d'autre part, par la nécessité d'assurer la formation en matière de propriété intellectuelle et de s'impliquer davantage dans le développement socio-économique des États membres.

Ainsi, l'OAPI dans le but de doter ses États membres d'une masse critique tant en quantité qu'en qualité, développe chaque année des programmes diversifiés et ambitieux d'information, de sensibilisation et de forma-

tion sur les aspects généraux et stratégiques de la propriété intellectuelle au profit des Petites et Moyennes Entreprises, des instituts et centres de recherche, des universités, des chercheurs, des innovateurs, des artisans etc.

En plus des formations classiques régulièrement organisées et au regard des nouveaux besoins des acteurs économiques et autres professionnels du système de propriété intellectuelle, l'Académie travaillera à diversifier davantage ses offres de formation à même de permettre une meilleure connaissance et une utilisation plus stratégique du système de propriété intellectuelle à des fins de développement.

A cet effet, il sera lancé à compter de cette année une nouvelle offre de formation sous forme de webinaires trimestriels dénommée « la Tribune de l'OAPI ». Cette nouvelle offre se veut être un important rendez-vous entre l'Organisation et ses usagers professionnels que sont les mandataires, les conseils

en propriété industrielle, les avocats, les magistrats, le personnel des Structures Nationales de Liaison ou toute personne intéressée par les questions de propriété intellectuelle.

Le lancement de la Tribune de l'OAPI cette année répond à l'impérieuse nécessité pour les professionnels du système de propriété intellectuelle de renforcer constamment leurs compétences et expertises sur des thématiques spécifiques et d'être à la pointe de l'information relative aux évolutions juridiques et pratiques dans leur domaine professionnel.

Par ailleurs, au regard des nouveaux défis auxquels l'Académie devra faire face, il sera opérationnalisé à compter de janvier 2025, un Comité Scientifique composé d'universitaires, de professionnels et de représentants de l'OAPI, tous dotés d'expertise et d'expériences avérées, et qui seront à même d'émettre d'importants avis et propositions pour l'atteinte des missions assignées à l'APIDE.



# 02 PRÉSENTATION DE L'APIDE DE L'OAPI

- Historique de l'APIDE
- Missions
- Gouvernance
- Offres de formation
- Pédagogie et qualité
- Partenariat
- Chiffres clés
- Organes de l'APIDE
- Renseignements pratiques

## Historique

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) a créé en décembre 2004 lors de la 44<sup>ème</sup> session ordinaire de son Conseil d'Administration tenue à Cotonou au Bénin, un Centre de formation, de recherche et de partage de connaissances

et d'informations spécialisé en matière de propriété intellectuelle dénommé **Centre de Formation Denis Ekani (CFDE)**. Le Centre dont les activités ont été lancées le 13 septembre 2005 deviendra **Académie de Propriété Intellectuelle Denis EKANI (APIDE)**

à l'occasion de la 52<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Organisation tenue à Bissau en Guinée Bissau en 2012. L'académie doit son nom à Maître Denis EKANI, ancien Directeur Général de l'OAPI de 1965 à 1984.

### Missions

L'APIDE a pour principales missions la formation, la recherche et la vulgarisation des connaissances en matière de propriété intellectuelle. A ce titre, elle est chargée :

- d'organiser des cycles d'études en propriété intellectuelle ;
- d'assurer la formation permanente et le recyclage des acteurs et utilisateurs du système de propriété intellectuelle ;
- d'organiser des cours et des séminaires de formation couvrant les différents aspects de la propriété intellectuelle et des domaines connexes ;
- d'organiser des rencontres sur les questions d'actualité du droit de la propriété intellectuelle ;
- d'initier et de promouvoir des études sur les questions d'actualité du droit de la propriété intellectuelle.

L'APIDE dispose d'un Centre de documentation doté d'une diversité d'ouvrages relatifs à la propriété intellectuelle et aux sujets connexes.

### Gouvernance

L'APIDE dispose d'un Comité Scientifique de sept (07) membres composés d'universitaires, de professionnels et de représentants de l'OAPI nommés par le Conseil d'Administration de l'Organisation pour un mandat de deux (02) ans renouvelables et d'une Direction chargée de la gestion administrative et pédagogique.

### Offres de formation

L'Académie dispose d'une offre variée de formation mise en œuvre en collaboration avec des universités, des grandes écoles et des offices et organismes partenaires. L'offre de formation de l'APIDE est structurée comme suit :

- **FORMATIONS  
DIPLOMANTES ;**



- **FORMATIONS  
CERTIFIANTES ;**



- **TRIBUNE DE L'OAPI ;**



- **WEBINAIRES ;**



- **FORMATIONS  
À LA DEMANDE.**



### Pédagogie et qualité

La démarche pédagogique de l'APIDE est fondée sur une approche-qualité bâtie autour de l'excellence :

- du corps professoral : L'APIDE bénéficie de l'accompagnement des meilleurs spécialistes provenant des Universités africaines et européennes des services techniques de l'OAPI, des Structures Nationales de Liaison (SNL) avec l'OAPI, des Offices et Institutions partenaires, des Cabinets de mandataires agréés auprès de l'OAPI et des Institutions partenaires. Ces experts contribuent à développer et à consolider la diversité et l'expertise des offres de formation de l'APIDE.

- des infrastructures : Les sessions de formation ont lieu aussi bien à l'APIDE au siège de l'OAPI qui dispose d'infrastructures et d'équipement de qualité, dans les États membres et en ligne.

- de l'organisation pédagogique : Les formations sont organisées dans un environnement pédagogique optimal à travers la limitation des effectifs et la diversification des méthodes pédagogiques bâties autour des discussions, des études de cas, des simulations, des ateliers, des échanges d'expériences etc....

## Partenariat

Dans le cadre de l'accomplissement des missions de l'Académie, l'OAPI a noué des relations de partenariat avec des acteurs majeurs de l'écosystème de la propriété intellectuelle et de l'innovation à travers le monde. Ces différents partenariats traduisent la volonté de l'OAPI de faire bénéficier à ses États membres et à son personnel, de l'expertise et des compétences indispensables pour le développement de leurs activités. Les principaux partenaires sont :

### Universités et Écoles partenaires :



### Offices et Organismes partenaires :



# L'APIDE EN CHIFFRE

**494**

Auditeurs formés au programme de master en propriété intellectuelle

**15**

Auditeurs formés au programme de Mastère professionnel Ingénieur-Brevet

**21**

Auditeurs formés au Certificat d'Aptitude à la Gestion Collective (CAGeC)

**68**

Auditeurs formés au programme de formation africaine sur les indications géographiques (Africa GI Training)

**13**

Mandataires et Conseils en propriété industrielle formés à la nouvelle procédure de délivrance des brevets d'invention à l'OAPI.



## Organes de l'APIDE

# COMITÉ SCIENTIFIQUE



**Pr Joseph FOMETEU**  
Professeur titulaire en droit privé à  
l'université de Ngaoundéré

### MEMBRES



**Pr ALLA KOFFI Etienne**  
Maître de Conférences,  
Agrégé CAMES en droit privé à  
l'Université Félix-Houphouët-Boigny



**Dr Yvan Laurier NGOMBE**  
Avocat à la Cour d'appel de Paris,  
Président de l'Association pour la  
promotion de la propriété intellectuelle  
en Afrique



**Me Isabelle EKEME épouse MBOME**  
Mandatitaire Agréée auprès de l'OAPI



**M. Simon OUEDRAGO**  
Expert-Consultant-Formateur en droit  
d'auteur et droits voisins



**M. Guy Francis BOUSSAFOU**  
Directeur des Brevets et  
Autres Créations Techniques à l'OAPI



**Mme NNOKO Magui**  
Directrice de la Prospective et de la  
Coopération à l'OAPI

## DIRECTION DE L'APIDE



**Dr Mahamadi TASSEMBEDO**  
Directeur de l'Académie



**M. Aimé BROU KOUAKOU**  
Chef du Service des Programmes et de  
la Formation



**Mme Joséphine KEMEGNI épouse  
NGATCHOUSSI**  
Assistante Administrative



**M. Ervais EDOU**  
Chargé de la Scolarité et des Bourses

## Renseignements pratiques

### Inscriptions

Les dossiers de candidatures aux différentes offres de formation sont adressés à l'**Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani (APIDE)** par dépôt physique ou par courrier en précisant l'intitulé de la formation et les noms et qualité du participant.



Votre Partenaire  
pour le **COMMERCE**  
et l'**INVESTISSEMENT**  
en **AFRIQUE**



Place de la Préfecture  
BP : 887 Yaoundé  
Cameroun

 [www.oapi.int](http://www.oapi.int)

 +237 222 20 57 00

 [oapi@oapi.int](mailto:oapi@oapi.int)





# 03 CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES FORMATIONS 2025

<b>I. FORMATIONS DIPLÔMANTES</b>	<b>Période</b>	<b>Lieu</b>
1. Master en propriété intellectuelle	Oct 24-juin 2025	APIDE/ Yaoundé (Cameroun)
2. Mastère Professionnel ingénieur Brevet	Jan-déc 2025	INPF-HB/Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)
<b>II. FORMATIONS CERTIFIANTES</b>		
3. Formation au Certificat d'Aptitude à la Gestion Collective (CAGeC)	Mai-juillet	UTS/Ouagadougou (Burkina Faso)
4. Certificat d'initiation à la propriété intellectuelle	Septembre	APIDE/ Yaoundé (Cameroun)
5. Formation à la nouvelle procédure de délivrance des brevets d'invention à l'OAPI	Juin	APIDE/ Yaoundé (Cameroun)
<b>III. WEBINAIRES</b>		<b>En ligne</b>
<b>Protection des signes distinctifs</b>		
6. Procédures de dépôt en ligne des demandes d'enregistrement des marques	25 avril	En ligne
7. Comment créer et protéger sa marque à l'OAPI ?	29 mai	En ligne
<b>Protection des créations techniques : brevet d'invention</b>		
8. Comment protéger et gérer les créations des salariées, des stagiaires, des élèves et des étudiants ?		En ligne
<b>Protection des créations esthétiques et ornementales</b>		
9. Métiers de la mode et du design : Quels mécanismes de protection et de défense des œuvres créées ?	26 juin	En ligne
<b>Protection des œuvres littéraires et artistiques</b>		
10. Œuvres architecturales et propriété intellectuelle : quels mécanismes de protection et de défense des œuvres créées ?	11 septembre	En ligne
11. Œuvres des arts visuels et de la musique : Quels mécanismes de protection et de défense par le système de propriété intellectuelle	25 novembre	En ligne
<b>IV. TRIBUNE DE L'OAPI</b>	Dernier jeudi de : Avril/ Juin/Septembre Novembre	Ligne
<b>V. FORMATION À LA DEMANDE</b>	Permanent	<b>Présentiel/ligne</b>

**PUBLIC CIBLES**

**01**  
PME/PMI,  
grandes entreprises

**02**  
Organismes de  
recherche et universités

**03**  
Cabinets de propriété  
industrielle, d'avocats ou  
de consultants

**04**  
Structures  
d'accompagnement à  
l'innovation, à l'entrepreneuriat  
et la promotion des PME

**05**  
Structures d'appui au secteur  
privé (Chambres de  
commerce, Chambres des  
métiers et de l'artisanat,  
Patronat.)

**06**  
Faitières des filières relevant  
du domaine du droit d'auteur  
et droit voisins (musiciens,  
éditeurs, peintres, cinéastes  
etc.),

Dirigeants de PME – Responsables d'entreprises – Entrepreneurs – Chefs d'entreprise  
Chargés de valorisation Ingénieurs ou chargés d'affaires – Chercheurs – Inventeurs  
Créateurs de produits et services culturels – Entrepreneurs culturels – Innovateurs  
Chargés de propriété intellectuelle ou R&D – Managers et responsables de l'innovation  
Conseils en propriété industrielle – Avocats – Chefs de projets – Agents du développement  
économique et technologique – Universitaires – Magistrats – Étudiants... etc.





# 04 LES FORMATIONS DIPLOMANTES

**Deux (02) formations diplômantes sont organisées par l'APIDE. Il s'agit du :**

## I- MASTER EN DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE :

Co-organisé avec l'Université de Yaoundé II et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et comportant trois (03) spécialités :

- Droit de la propriété intellectuelle et nouvelles technologies (juristes) ;
- Propriété industrielle appliquée (scientifiques et ingénieurs) ;
- Economie et management de la propriété intellectuelle (économistes, comptables, financiers).

## II- MASTÈRE PROFESSIONNEL INGÉNIEUR-BREVET :

Co-organisé avec l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët BOIGNY de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire).

### I.1. MASTER EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

*Yaoundé (Cameroun), octobre 2025 - juin 2026*

#### Objectif de la formation :

Doter les administrations, les entreprises publiques et privées et les institutions de recherche et d'enseignement des Etats membres de cadres compétents dans le domaine de la propriété intellectuelle.

#### Objectifs spécifiques :

Les étudiants doivent être capables à l'issue de la formation :

- De connaître l'importance et le rôle du système de la propriété intellectuelle ;
- De Maîtriser les différentes stratégies de protection et de valorisation des créations immatérielles ;
- De définir et appliquer les procédures d'obtention et de défense des titres de propriété intellectuelle ;
- D'organiser la fonction propriété intellectuelle au sein d'une entreprise ;
- D'élaborer et négocier les accords de coopération et les contrats de transferts de technologie et de savoir-faire ;
- De concevoir des programmes de développement intégrant la propriété intellectuelle au profit des Etats et des entreprises.

#### Débouchés

- Spécialiste de la propriété intellectuelle dans les administrations, centres et instituts de recherche et organismes de gestion collective de droit d'auteurs ;
- Chargé de valorisation ;
- Ingénieurs brevets ;
- Enseignants d'universités et des grandes écoles ;
- Magistrats, avocat, juriste d'affaire spécialisé ;
- Mandataire agréé auprès des offices de

- propriété industrielle ;
- Conseil en propriété industrielle ;
  - Acteurs du développement technologique.

#### Conditions d'admissibilité

- Être titulaire au moins d'une maîtrise ou équivalent en droit, économie, sciences ou d'un diplôme d'ingénieur délivré par une université ou grande école reconnue ;
- Être capable de suivre des cours en français ou en anglais.
- Choisir une des trois spécialités suivantes en fonction du profil du candidat :
  - Droit de la propriété intellectuelle et nouvelles technologies (juristes) ;
  - Propriété industrielle appliquée (scientifiques et ingénieurs) ;
  - Economie et management de la PI (économistes, comptables, financiers).

#### Contenu du programme

- Enseignements à distance
- Enseignements en présentiel.

#### Offres de bourses et inscription sur titre

### I.2. Mastère professionnel Ingénieur-Brevet

*Yamoussoukro (Côte d'Ivoire),*

*Janvier-décembre 2025*

#### Objectif général

Doter les Etats membres de fortes compétences en matière de brevets d'invention et d'exploitation de l'information technologique contenue dans les documents brevets et les autres sources d'information techniques à des fins de développement technologique et industriel.

#### Objectifs pédagogiques

Les étudiants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Maîtriser le document brevet, son exploitation et sa valorisation ;
- Examiner les demandes de brevets d'invention ;
- Rechercher et d'interpréter les informations techniques contenues dans les documents de brevets d'invention contenues dans les bases de données ;

- Rédiger efficacement une demande de brevet pour une invention ;
- Assurer la veille technologique dans les domaines de l'activité de l'entreprise.

#### Public concerné

Les titulaires de diplômes d'ingénieur, d'un master ou diplômes équivalents dans le domaine des sciences et techniques.

#### Débouchés

Responsable portefeuille brevet, Ingénieur en propriété intellectuelle, Responsable en propriété intellectuelle, Consultant en propriété industrielle, Conseil en propriété industrielle, Examineur-brevet

#### Contenu du programme

- 1<sup>ère</sup> partie : enseignement virtuel
- 2<sup>ème</sup> partie : enseignement présentiel à l'Institut National Félix HOUPHOUËT-BOIGNY
- 3<sup>ème</sup> partie : Stage pratique et soutenance de mémoire

#### Conditions d'éligibilité

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 30 ans au plus au moment du dépôt du dossier ;
- être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 au moins dans les domaines suivants : physique, chimie, ingénierie, pharmacie, biotechnologie, sciences naturelles, programmation, électronique, électrotechnique ou tout autre domaine technique ;
- s'engager à disséminer les connaissances acquises au programme au sein de sa structure ;
- maîtriser l'outil informatique ;
- avoir des connaissances en anglais.

#### Offres de bourses et inscription sur titre



# 05

## LES FORMATIONS CERTIFIANTES

L'offre des formations certifiantes est structurée comme suit :

- **Certificat d'Aptitude à la Gestion Collective (CAGeC)** : Co-organisé avec l'Université Thomas SANKARA (Burkina Faso) et l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).
- **Certificat d'Initiation à la Propriété Intellectuelle (CIPI)** ;
- **Formation à la nouvelle procédure de délivrance des brevets d'invention à l'OAPI.**

### II.1. CERTIFICAT D'APTITUDE A LA GESTION COLLECTIVE (CAGeC)

*Ouagadougou (Burkina Faso),  
mai - octobre 2025*

#### Objectif :

Doter les Etats membres de fortes compétences aux métiers liés à la gestion collective des droits d'auteurs et des droits voisins.

#### Objectifs pédagogiques :

Les étudiants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Maîtriser l'écosystème des Organismes de gestion collective ;
- Comprendre l'organisation et le fonctionnement des Organismes de gestion collective ;
- Savoir mettre en place les bons process pour optimiser la gestion collective ;
- Maîtriser les techniques de documentation,

perception et de répartition des redevances ;

- Comprendre les différentes relations contractuelles entre les différents acteurs du domaine des droits d'auteurs et droit voisins.

#### Public concerné :

- Personnel des organismes de gestion collective ;
- Responsables d'organismes de droit d'auteur et droits voisins ;
- Responsables des maisons de production, des organismes de radio-diffusion ;
- Responsables des sociétés d'édition ;
- Titulaires de droits sur les œuvres de l'esprit et sur les objets de droits voisins ;
- Utilisateurs professionnels des œuvres de l'esprit ;
- Toute personne désireuse d'être employée par un organisme de gestion collective et qui satisfait aux conditions d'admission.

#### Débouchés :

Personnel des Organismes de gestion collective de droits d'auteurs et droits voisins, des sociétés d'édition, de production (audiovisuelle, phonographique, vidéographiques), (des producteurs de phonogrammes et de vidéogrammes), opérateurs / fournisseurs de contenus, etc.

Conditions d'éligibilité à la formation

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

Être titulaire d'un BTS ou d'un DEUG (bac+2) ou avoir validé la 2ème année universitaire dans les domaines suivants : droit, économie, gestion, comptabilité, informatique, documentation.

### OFFRES DE BOURSES ET INSCRIPTION SUR TITRE

#### II.3. CERTIFICAT D'INITIATION A LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Yaoundé (Cameroun), septembre 2025

##### Objectif :

Permettre aux auditeurs de s'initier au système de propriété de propriété intellectuelle de l'OAPI.

##### Objectifs pédagogiques :

Les auditeurs doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Maîtriser les fondamentaux du système de propriété intellectuelle ;
- Maîtriser les procédures de protection des créations à l'OAPI (techniques, commerciales, esthétiques) ;
- Réaliser des pré-diagnostic en matière de propriété industrielle ;
- Connaître les différentes formes de violation des droits de propriété industrielle ;
- Assister, conseiller et accompagner les usagers du système de propriété industrielle dans le montage des dossiers de demandes de protection des créations ;
- Connaître le rôle des Structures Nationales de Liaison dans la promotion du système de propriété intellectuelle ;
- Exploiter le système de dépôts en ligne mis en place par l'OAPI ;

##### Public concerné :

Personnel de l'OAPI et des SNL, étudiants, collaborateurs de cabinets de mandataires, magistrats, greffiers, huissiers de justice, toute personne intéressée.

Conditions d'éligibilité à la formation

Être titulaire d'un BTS ou d'un DEUG (bac+2) ou avoir validé la 2ème année universitaire Accepter de s'acquitter des frais de formations pour les auditeurs libres.

### Offres de bourses et inscription sur titre

Frais d'inscription auditeurs libres :

**300 000 F CFA**

#### II.3. FORMATION À LA NOUVELLE PROCÉDURE DE DÉLIVRANCE DES BREVETS D'INVENTION À L'OAPI

Lieu : Yaoundé (Cameroun), APIDE

Période : Juin 2025

Durée : 05 jours

##### Objectif :

Permettre aux mandataires, aux Conseils en Propriété intellectuelle et à d'autres professionnels de la propriété intellectuelle de se familiariser aux dispositions de l'Annexe I de l'Accord de Bangui, Acte du 14 février 2015, à la nouvelle procédure de protection des inventions à l'OAPI, aux procédures d'opposition à la délivrance d'un brevet, de revendication de propriété devant l'organisation, au contenu du rapport de recherche documentaire sur l'état de la technique, aux différents types de notification d'irrégularités, des éléments de réponses y compris les délais.

##### Objectifs pédagogiques :

Les mandataires, les Conseils en PI et d'autres professionnels en PI doivent être capables à l'issue de la formation de maîtriser :

- Dispositions de l'Annexe I de l'Accord de Bangui, Acte du 14 décembre 2015 ;
- Nouvelle procédure de délivrance d'un brevet d'invention à l'OAPI ;
- Constitution d'un dossier de demande de brevet pour l'OAPI ;
- Différentes étapes de traitement d'une demande de brevet à l'OAPI ;
- Etapes d'une procédure d'opposition à la délivrance d'un brevet à l'OAPI ;

- Etapes d'une procédure de revendication du droit au titre ;
- Interprétation d'un rapport de recherche documentaire sur l'état de la technique ;
- Contenu des différents types de notification d'irrégularités, les éléments de réponses à fournir y compris les délais.

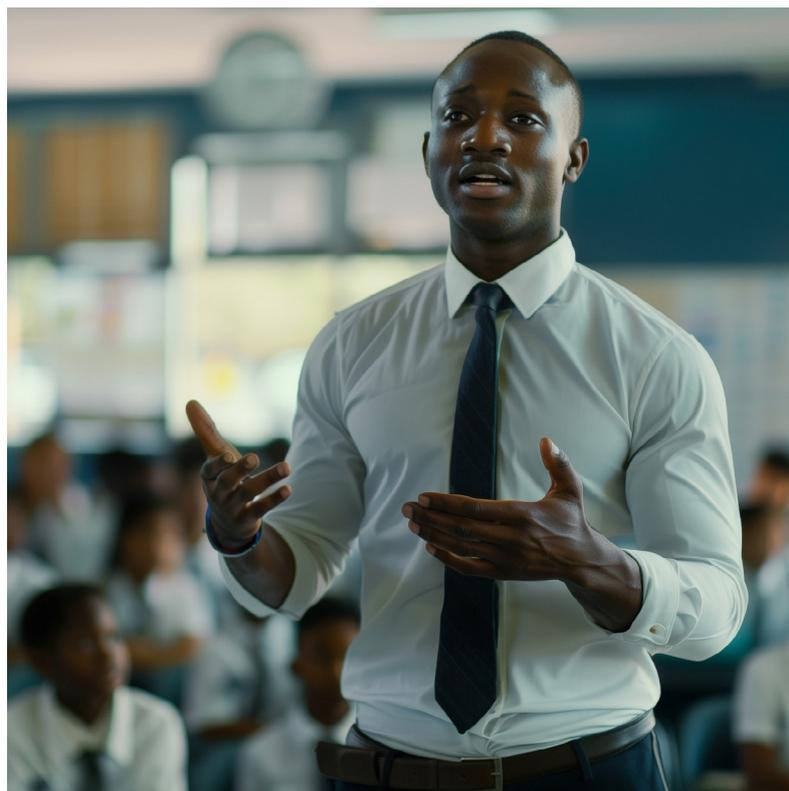
**Public concerné :**

Mandataires, Conseils en propriété intellectuelle, Responsables des centres de recherche, Responsables de recherches et développement (R&D) des entreprises de production ou toute personne intéressée.

Frais d'inscription :

**Présentiel : 300 000 F CFA**

**En Ligne : 200 000 F CFA**



Allez à la  
**Conquête**  
du **MARCHÉ**  
**INTERNATIONAL**  
EN TOUTE SÉCURITÉ

L'OAPI facilite la protection  
des dessins ou modèles Industriels  
dans plusieurs pays à travers le  
monde, au choix de l'entreprise

[www.oapi.int](http://www.oapi.int)



# 06

## LA TRIBUNE DE L'OAPI

L'année 2025 sera marquée par l'organisation chaque trimestre d'un webinaire sur une thématique spécifique en lien avec l'évolution juridique et pratique du système OAPI et destiné

aux professionnels (mandataires, Conseil en Propriété Industrielle, personnel des Structures Nationales de Liaison, Magistrats, Avocats) et usagers de la propriété intellectuelle.

## 07 FORMATIONS À LA DEMANDE

Dans le cadre de la diversification de sa gamme de formation, l'APIDE propose des formations adaptées et personnalisées répondant à des besoins spécifiques. Ces formations peuvent être organisées au sein de l'APIDE, dans les Etats membres, au sein des entités publiques ou privées qui les sollicitent, ou à distance.

### Avantages d'une formation sur mesure

- Résolutions personnalisées de problèmes spécifiques à votre entreprise ou organisation ;
- Renforcement de la cohésion, de la motivation et de la communication interne ;
- Adaptation du contenu de la formation à votre secteur d'activité et à vos besoins spécifiques ;
- Possibilité d'internationalisation ou de tenue en ligne des formations ;
- Réduction des frais liés au renforcement des capacités de votre personnel.





# 08 WEBINAIRES (EN LIGNE)

Des webinaires seront organisés cette année dans divers domaines de la propriété intellectuelle en ligne. La participation se fera par appel à candidature sur le site web de l'OAPI et à travers les Structures Nationales de Liaison (SNL) et les structures partenaires.

Il s'agit principalement des thématiques suivantes :

Thématiques	Période	Lieu
<b>Protection des signes distinctifs</b>		
1. Procédures de dépôt en ligne des demandes d'enregistrement des marques	25 avril	En ligne
2. Comment créer et protéger sa marque à l'OAPI ?	29 mai	En ligne
<b>Protection des créations techniques : brevet d'invention</b>		
3. Comment protéger et gérer les créations des salariées, des stagiaires, des élèves et des étudiants ?	26 juin	En ligne
<b>Protection des créations esthétiques et ornementales</b>		
4. Métiers de la mode et du design : Quels mécanismes de protection et de défense des œuvres créées ?	24 juillet	En ligne
<b>Protection des œuvres littéraires et artistiques</b>		
5. Œuvres architecturales et propriété intellectuelle : quels mécanismes de protection et de défense des œuvres créées ?	11 septembre	En ligne
6. Œuvres des arts visuels et de la musique : Quels mécanismes de protection et de défense par le système de propriété intellectuelle	25 novembre	En ligne
<b>Tribune de l'OAPI (webinaires destinés aux professionnels du système de PI)</b>	<b>Dernier jeudi de : Avril/ Juin / Septembre / Novembre</b>	<b>Ligne</b>
<b>Formation à la demande</b>	<b>Permanent</b>	<b>Présentiel/ ligne</b>

## A. PROTECTION DES SIGNES DISTINCTIFS

### 1. Procédures de dépôt en ligne des demandes d'enregistrement des marques

#### Objectif :

Outiller les utilisateurs sur la nouvelle procédure d'enregistrement en ligne des marques

#### Objectifs pédagogiques :

Les participants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Maîtriser la procédure de dépôt en ligne des demandes d'enregistrement de marques à l'OAPI ;
- Effectuer une demande d'enregistrement de marque en ligne à l'OAPI.

#### Programme indicatif :

Procédure de dépôt en ligne des demandes d'enregistrement de marques.

#### Public concerné :

Mandataires, conseils en propriété industrielle, personnel des SNL, juriste, avocat etc.

### 2. Comment créer et protéger sa marque à l'OAPI ?

#### Objectif

Doter les acteurs économiques de connaissances nécessaires pour développer et protéger leurs marques à l'OAPI.

#### Objectifs pédagogiques

Les participants doivent être capables à l'issue de la formation :

- De connaître les critères d'une bonne marque ;
- De connaître la procédure de demande de protection de marque à l'OAPI.

#### Public concerné :

Responsables marketing/communication/informatique, agences de communication, juriste d'entreprise, avocats, mandataires, responsables de PME/PMI.

#### Programme indicatif :

- Critères d'une bonne marque ;
- Procédure de protection d'une marque à l'OAPI ;
- Cas pratique.

#### Condition de participation :

s'inscrire en ligne

## B. PROTECTION DES CREATIONS TECHNIQUES

### Comment protéger et gérer les créations des salariés, des stagiaires et des étudiants ?

#### Objectifs

Doter les structures publiques de recherche de compétences sur la gestion des inventions des salariés, des stagiaires et des étudiants.

#### Objectifs pédagogiques

Les participants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Évaluer les contraintes et les risques juridiques en présence d'inventions des salariés, des stagiaires et des étudiants ;
- Identifier les droits et les devoirs des salariés, des stagiaires et des étudiants en matière d'inventions ;
- Éviter ou résoudre les potentiels conflits entre les inventeurs salariés et leur employeur.

#### Programme

- Différents types de inventions/créations des salariés, des stagiaires et des étudiants ;
- Processus d'identification et d'évaluation des salariés, des stagiaires et des étudiants ;
- Régime juridique applicables aux inventions/créations des salariés, des stagiaires et des étudiants ;
- Gestion pratique des inventions des salariés, des stagiaires et des étudiants.

#### Public concerné

Responsables propriété intellectuelle, Responsables des structures de valorisation, ingénieurs brevets, juristes, responsables des ressources humaines.

## C. PROTECTION DES CREATIONS ESTHETIQUES

### 1. Métiers de la mode et du design : Quels mécanismes de protection et de défense des œuvres créées ?

#### Objectif

Doter les acteurs de la mode et du design de compétences nécessaires pour assurer la protection et la défense de leurs créations.

#### Objectifs pédagogiques :

Les participants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Identifier les outils adaptés de protection de leurs créations ;
- Définir et mettre en œuvre une stratégie de protection adaptée aux créations de la mode et du design ;
- Identifier et d'appliquer les moyens de défense juridiques relatifs aux créations de la mode et du design.

#### Programme

- Outils juridiques de protection des créations de la mode et du design ;
- Stratégies de protection adaptées au secteur de la mode et du design ;
- Techniques de contractualisation dans le secteur de la mode et du design ;
- Stratégies de défense des créations.

#### Public concerné

Responsables des maisons de modes, responsables des faitières des acteurs de la mode et du design, stylistes, designers, créateurs, conseils en propriété intellectuelle.

**Condition de participation** : s'inscrire en ligne

## D. PROTECTION DES ŒUVRES LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES

### 1. Œuvres architecturales : quels mécanismes de protection et de défense des œuvres créées ?

#### Objectifs

Doter les acteurs du domaine de l'architecture, de la paysannerie et des aménagements de compétences pour protéger et défendre leurs œuvres architecturales.

#### Objectifs pédagogiques

Les participants doivent être capables à l'issue de la formation de :

- Connaître les outils et les procédures de protection des œuvres architecturales ;
- Savoir valoriser et sécuriser ses œuvres architecturales ;
- Savoir défendre ses droits sur une œuvre architecturale ;

#### Programme

- Diversité des œuvres architecturales ;
- Outils de protection des œuvres architecturales ;
- Mécanismes d'exploitation de l'œuvre architecturale ;
- Contrefaçon des œuvres architecturales.

#### Public concerné

Cabinet d'architecture et d'ingénierie, Ordre des architectes, architectes, urbanistes, ingénieurs, paysagistes, élèves ingénieurs et architectes, société immobilière, entreprise de construction, avocats, mandataires.

**Condition de participation** : s'inscrire en ligne

## **2. Œuvres des arts visuels et de la musique : Quels mécanismes de protection et de défense par le système de propriété intellectuelle**

### **Objectifs**

Doter les acteurs du domaine de l'image et du son de compétences pour mieux protéger et défendre leurs créations.

### **Objectifs pédagogiques**

Les participants doivent être capables à l'issue de la formation :

- De connaître les différents outils de protection qui existent pour les œuvres des arts visuels et de la musique ;
- D'identifier l'outil de protection approprié pour leurs créations ;
- De connaître les droits et obligations des différents acteurs des métiers de l'image et du son (créateur, auteur salarié, producteur, fournisseur...).
- D'identifier les différents types de contrats attachés au droit de l'image.

### **Public concerné**

Agences de communication, maisons de production, organismes de radiodiffusion, journalistes, communicateurs, fournisseurs de contenus.

### **Contenu de la formation**

- Types de création dans le domaine de l'image et du son ;
- Outils de protection des œuvres des arts visuels et de la musique ;
- Titularité des droits sur les créations dans le domaine de l'image et du son ;
- Contrats d'exploitation des œuvres créées dans le domaine de l'image et du son.

**Condition de participation** : s'inscrire en ligne

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A compléter et retourner à l'APIDE, Rue Hyppodrome 158. Place de la Préfecture  
PO BP 887, Yaoundé, Cameroun - Tél : Fixe : +237 222 20 57 00 / 222 20 57 67  
E-mail : [apide@oapi.int](mailto:apide@oapi.int) Site web : [www.oapi.int](http://www.oapi.int)

Nom & Prénoms : .....
Structure : .....
Fonction : .....
Profession : .....
Adresse:.....CodePostale.....Pays.....
Tél:.....N° Whatsapp.....E_mail.....

<b>I. Formations diplômantes</b>	Période	Lieu
1. Master en propriété intellectuelle	Oct 24-juin 2025	APIDE/ Yaoundé (Cameroun)
2. Mastère Professionnel ingénieur Brevet	Jan-déc 2025	INPF-HB/ Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)
<b>II. Formations certifiantes</b>		
3. Formation au Certificat d'Aptitude à la Gestion Collective (CAGeC)	Mai-juillet	UTS/ Ouagadougou (Burkina Faso)
4. Certificat d'initiation à la propriété intellectuelle	Septembre	APIDE/ Yaoundé (Cameroun)
5. Formation à la nouvelle procédure de délivrance des brevets d'invention à l'OAPI	Juin	APIDE/ Yaoundé (Cameroun)
<b>III. Webinaires</b>		En ligne
<b>Protection des signes distinctifs</b>		
6. Procédures de dépôt en ligne des demandes d'enregistrement des marques	25 avril	En ligne
7. Comment créer et protéger sa marque à l'OAPI ?	29 mai	En ligne
<b>Protection des créations techniques : brevet d'invention</b>		
8. Comment protéger et gérer les créations des salariées, des stagiaires, des élèves et des étudiants ?		En ligne
<b>Protection des créations esthétiques et ornementales</b>		
9. Métiers de la mode et du design : Quels mécanismes de protection et de défense des œuvres créées ?	26 juin	En ligne
<b>Protection des œuvres littéraires et artistiques</b>		
	24 juillet	

10. Œuvres architecturales et propriété intellectuelle : quels mécanismes de protection et de défense des œuvres créées ?	11 septembre	En ligne
11. Œuvres des arts visuels et de la musique : Quels mécanismes de protection et de défense par le système de propriété intellectuelle	25 novembre	En ligne
<b>IV. Tribune de l'OAPI</b>	Dernier jeudi de : Avril/Juin/ Septembre/ Novembre	Ligne
<b>V. Formation à la demande</b>		
	<b>Permanent</b>	<b>Présentiel/ligne</b>

**NB** : - Cocher les cases correspondantes

- Joindre la copie du bordereau de versement et toute autres pièces sollicitée.

-

Fait à : .....le.....

Nom et prénom du signataire

#### ADRESSES UTILES

##### Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani (APIDE) de l'OAPI

B.P. 887 Yaoundé (Cameroun)

Tél : (237) 222 20 57 00 / 222 20 57 67 - E-mail : apide@oapi.int

Université de Yaoundé II (Cameroun)

B.P. 1365 Yaoundé, B.P. 18 SOAP

Tél : (237) 22 21 34 04 - E-mail : courrier@univ-yaounde2.org

Institut National Polytechnique HOUPHOUET BOIGNY (Côte d'Ivoire)

**BP 1093 Yamoussoukro**

Tél : +225 30 64 67 00 / 30 64 66 66 / 30 64 67 99

E-mail : info@inphb.edu.ci

L'Université de Yaoundé II - BP : 18 SOA

Tél : +237 2 42 32 21 34

Université Thomas SANKARA (Burkina Faso)

12 BP 417 Ouagadougou 12

Tél : (+226) 25 36 99 60 - E-mail : contact@uts.bf



**Nos 17 Etats membres,**  
 terre de réelles  
 d'opportunités d'affaires



**PROTEGER ET  
 PROMOUVOIR LA  
 PROPRIÉTÉ  
 INTELLECTUELLE**  
 DEPUIS 1962